

Avec la réforme, l'Assurance maladie, ou la MSA, assure un remboursement intégral pour tous les types de fauteuils roulants, sans reste à charge. Les usagers bénéficient ainsi d'un accès « direct » à la prise en charge, sans passer par plusieurs financeurs, ce qui simplifie les démarches et accélère la mise à disposition du fauteuil.

Par exemple, un fauteuil électrique verticalisateur, qui était pris en charge jusqu'à un peu plus de 5 000 euros, est aujourd'hui remboursé à hauteur de 21 000 euros, options supplémentaires incluses.

Tous les fauteuils roulants doivent obligatoirement porter un marquage CE, ainsi qu'un certificat attestant de leur conformité à des exigences renforcées en matière de sécurité et de qualité, comme les normes NF EN 12183 et NF EN 12184.

En définitive, ces obligations constituent un levier essentiel pour orienter les usagers vers des équipements plus sûrs, plus performants et durables. Elles mettent notamment en lumière la qualité des produits proposés par Logo Silver Europe, acteur français engagé dans la conception de fauteuils roulants fiables et adaptés aux besoins des utilisateurs.

Ainsi, la réforme contribue non seulement à une amélioration de la sécurité et du confort, mais aussi au soutien d'une production locale de haute qualité.

La réforme des fauteuils roulants : les éléments essentiels pour votre activité...

Depuis décembre 2025, la réforme modernise et simplifie l'accès aux fauteuils roulants manuels et électriques.

Objectifs de la réforme

- ✓ Réorganiser la LPP pour mieux refléter les évolutions technologiques.
- ✓ Harmoniser les pratiques d'évaluation et de distribution.
- ✓ Sécuriser la prise en charge financière.
- ✓ Augmenter la qualité du service rendu aux utilisateurs.

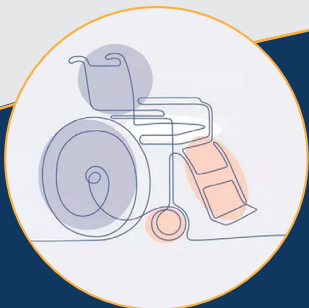
Nouveautés clés

- ✓ Refonte des catégories LPP et critères techniques associés.
- ✓ Clarification des conditions de fourniture, d'évaluation, d'essais et de réglages.
- ✓ Exigences renforcées sur la traçabilité, la maintenance et les suivis annuels.
- ✓ Réévaluation des tarifs de remboursement selon les segments.

Impact sur votre organisation

- ✓ Mise à jour des stocks et fiches produits selon les nouvelles LPP.
- ✓ Adaptation des devis et processus administratifs.
- ✓ Plus grande importance des essais et réglages documentés.
- ✓ Besoin de communication renforcée avec prescripteurs et fabricants.

CHANGEMENT	IMPACT OPÉRATIONNEL
Nouvelles LPP	Mise à jour de vos fiches produits, devis et logiciels
Documentation obligatoire	Nécessité de structurer traçabilité, essais, suivi
Valorisation des prestations de service	Possibilité de mieux valoriser votre expertise technique
Réévaluation des tarifs	Ajustements sur les prix publics et reste à charge
Gamme à réorganiser	Mise en avant plus facile des modèles adaptés à chaque catégorie d'usage
Relation fabricant-distributeur renforcée	Processus d'homologation, conformité et documentation partagés



FAQ – Distributeurs

1 - Les fauteuils Logo Silver Europe sont-ils compatibles avec les nouveaux codes LPP ?

Oui, notre gamme a été entièrement révisée et les correspondances LPP sont disponibles pour chaque modèle.

2 - Devons-nous modifier nos devis ?

Oui, les devis doivent désormais mentionner :

- ✓ le code LPP réformé,
- ✓ les options listées distinctement,
- ✓ le détail des prestations d'essai, réglage et formation.

3. Les essais deviennent-ils obligatoires ?

Oui. Les essais et réglages doivent être réalisés, tracés et validés avec l'utilisateur.

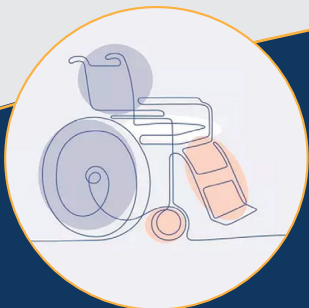
4. Le suivi annuel est-il imposé ?

Oui, la réforme insiste sur la maintenance préventive et le suivi technique annuel du fauteuil.

5. Comment Logo Silver Europe accompagne-t-il la transition ?

Nous fournissons :

- ✓ fiches LPP mises à jour,
- ✓ supports d'aide à la préconisation,
- ✓ documentation technique révisée,
- ✓ assistance commerciale dédiée.



Pourquoi choisir Logo Silver Europe ?

Logo Silver Europe : votre partenaire fauteuils roulants électriques dans le cadre de la réforme 2025.

Une gamme entièrement conforme à la réforme

Tous nos fauteuils électriques respectent les nouvelles catégories LPP et leurs exigences techniques.

Des produits pensés pour la performance et l'autonomie

- ✓ Motorisation puissante
- ✓ Batteries longue durée
- ✓ Confort ergonomique
- ✓ Large choix d'options et d'adaptations
- ✓ Châssis robustes et faciles à entretenir

Un accompagnement complet pour les distributeurs

- ✓ Aides au choix LPP
- ✓ Argumentaires et supports techniques
- ✓ Formations produit
- ✓ Documentation prête pour vos devis et dossiers
- ✓ Assistance hotline dédiée

Une production française fiable et réactive

- ✓ Réactivité sur les délais
- ✓ Disponibilité des pièces
- ✓ Suivi qualité renforcé

Une valeur ajoutée directement compatible avec les attentes de la réforme

La réforme valorise les produits hautement personnalisables, la maintenance et la traçabilité :

Ce sont des domaines où Logo Silver Europe excelle depuis des années.



Nos FRE et la Réforme

Nos produits, enregistrés dans la base EUDAMED, répondent aux exigences du règlement Européen MDR 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux de classe I, ils sont certifiés par le CERAH et bénéficient de la réforme de la prise en charge par la Sécurité Sociale.

DÉSIGNATION	CODE LPP	PRESCRIPTION	PRIX PUBLIC TTC
LIGHTCHAIR FRE léger pliant	4100008 - Classe A	VPH, Achat neuf, FRE-A, modulaire à propulsion par moteur électrique	3 161,21 €
LIGHTCHAIR + FRE léger pliant	4100009 - Classe B	VPH, Achat neuf, FRE-B, modulaire à propulsion par moteur électrique	3 882,08 €
OUTCHAIR S FRE 4 roues motrices	4100013 - Classe C	VPH, Achat neuf, FRE-C, modulaire à propulsion par moteur électrique multposition	20 498,75 €
OUTCHAIR S ASSISE AMY FRE 4 roues motrices	4100013 - Classe C	VPH, Achat neuf, FRE-C, modulaire à propulsion par moteur électrique multposition	21 748,75 €
ALLTRACK M FRE position	4100012 - Classe B	VPH, Achat neuf, FRE-B, modulaire à propulsion par moteur électrique multposition	13 040,50 €
ALLTRACK M HD FRE position	4100012 - Classe B	VPH, Achat neuf, FRE-B, modulaire à propulsion par moteur électrique multposition	14 990,50 €
ALLTRACK R FRE position	4100013 - Classe C	VPH, Achat neuf, FRE-C, modulaire à propulsion par moteur électrique multposition	15 998,75 €
ALLTRACK R FOOT FRE sport foot	4100012 - Classe B	VPH, Achat neuf, FRE-B, modulaire à propulsion par moteur électrique multposition	17 030,50 €
ALLTRACK M ASCENT FRE verticalisateur	4100014	VPH, Achat neuf, FRE-V, modulaire à propulsion par moteur électrique de verticalisation	25 179,25 €
TOPCHAIR FRE monte escalier	En cours d'étude		

ADJONCTIONS DISPONIBLES	CODE LPP	PRIX PUBLIC TTC
VPH, adjonction supplément appui tête réglable	4510001	160,00 €
VPH, adjonction repose jambe électrique droit et gauche pour FRE	4510002	1 250,00 €
VPH, adjonction tablette complète	4510003	132,00 €
VPH, adjonction, PAP, forfait A adjonctions membre inférieur dans la limite de	4510004	600,00 €
VPH, adjonction, PAP, forfait B adjonctions membre supérieur dans la limite de	4510005	600,00 €
VPH, adjonction, boîtier de commande personnalisé	4530001	1 500,00 €
VPH, adjonction, supplément pour élévation électrique (lift)	4530002	1 500,00 €
VPH, adjonction, supplément pour fauteuil roulant bariatrique	4530003	700,00 €
VPH, adjonction spécifique, supplément sur devis pour fauteuil roulant	4550001	sur devis